

Le prix des droits de l'homme du Conseil des barreaux européens : pour résister à la barbarie

L'avocat, c'est le droit au droit.

Un régime politique peut être évalué à l'aune de la place qu'il réserve à la justice et au barreau.

Là où les avocats sont harcelés, menacés, arbitrairement arrêtés, condamnés pour avoir assuré la défense de leurs clients, assassinés, règnent la tyrannie, la corruption, l'insécurité et l'injustice.

Là où les avocats peuvent librement assumer leur rôle, même pour défendre de grands délinquants ou des opposants, la justice et la sécurité juridique prennent le pas, permettant à chacun de développer ses activités avec confiance et foi dans l'avenir. Le bien-être revient.

Pourtant, aujourd'hui, les droits de l'homme ne semblent plus dans l'air du temps. Dans de nombreux pays, des dictateurs les dénoncent comme un avatar de la civilisation occidentale, des valeurs impérialistes. Et même chez nous, en Europe, des voix s'élèvent pour critiquer la Cour européenne des droits de l'homme, dénoncer des exigences qui seraient démesurées, plaider pour des politiques plus fermes (quoiqu'humaines, ajoute-t-on, sans que l'on sache trop ce que cette concession signifierait).

Bientôt la fin de la civilisation des droits de l'homme ?

Le barreau ne pourrait l'accepter. S'il est bien un combat qu'il mène, et qu'il mènera toujours, c'est celui de la justice, du respect mutuel, de la dignité, de la solidarité.

Liberté, égalité, fraternité : ce n'est pas que la devise d'un grand pays, qui a d'ailleurs parfois tendance à l'oublier. Ce sont des objectifs, jamais entièrement atteints, toujours à reconquérir. Pour tous les Européens. Pour tous les humains.

C'est pour mettre en valeur ceux qui, au péril de leur vie ou de leur liberté, acceptent d'assumer leur mission de défense que le Conseil des barreaux européens a créé, il y a dix ans, son propre prix des droits de l'homme.

La liste des lauréats qui, depuis, l'ont obtenu témoigne à la fois de l'ampleur des défis qui doivent encore être relevés pour que nos enfants puissent vivre dans un monde plus juste et, dès lors, plus prospère, et du courage de ces avocats qui s'engagent quotidiennement pour assurer l'accès à la justice pour tous, même ceux qui déplaisent aux gouvernants.

Ils ont été Belges (2007), Chinois (2008, 2015), Espagnols (2008), Russes (2009), Mexicains (2010), Tunisiens (2011), Biélorusses (2012), Turcs (2013, 2016), Brésiliens (2014), ou Azéris (2015). Ils pourraient être Colombiens, Vénézuéliens, Honduriens, Burundais, Gambiens, Égyptiens, Syriens, Iraniens ou de tant d'autres nationalités encore.

Cette année, il était Géorgien. Zaza Kathiashvili est le fondateur du premier syndicat d'avocats puis du barreau de Géorgie. Il fut le premier à obtenir la condamnation de son pays par la Cour de Strasbourg. Il est de ceux qui ont porté les droits de l'homme là où ils n'existaient pas.

Ils sont avocats.

Ils sont présents, à côté des hommes et des femmes du monde entier, pour les aider à se tenir debout.

Ils sont l'honneur de notre profession.

Luttons,

Patrick Henry, président du Comité des Droits de l'homme du C.C.B.E.